

Fais du bénévolat! Conseils pour les jeunes



Knowledge Development
Canada Volunteerism Initiative

Développement des connaissances
Initiative canadienne sur le bénévolat

Fran Locke avec Penelope Rowe

Community Services Council Newfoundland and Labrador (CSC)

« Les jeunes peuvent faire des choses étonnantes avec le conseil et le soutien des adultes. »

« Voici les avantages du bénévolat pour moi : j'acquière de nouvelles compétences, je me perfectionne, je rencontre de nouvelles personnes, ce que je fais me satisfait et je sais que, souvent, le bénévolat fait bon effet dans un curriculum vitae. »

« Il faut faire savoir aux jeunes que leur temps est tout aussi important que celui des bénévoles plus âgés. Les jeunes sont souvent intimidés par une association où les bénévoles plus âgés sont en majorité. »

Sois « cool » – sois bénévole!

Sors et vas partout
Fais autre chose
Implique-toi dans ta collectivité
Réalise des choses
Rencontre des gens
Amuse-toi

« Je fais du bénévolat, parce que je sais que je peux apporter quelque chose. En plus, je suis membre de l'organisme sans but lucratif où je fais du bénévolat. Grâce à eux, j'ai accès à des ressources et des aides précieuses. »

Plus de compétences – sois bénévole!

Prends confiance en toi
Apprends de nouvelles choses
Fais profiter les autres de tes talents et idées
Découvre tes intérêts professionnels
Acquiers de l'expérience professionnelle
Complète ton curriculum vitae

« Cela a été une des meilleures expériences de ma vie. J'ai travaillé avec le même groupe de jeunes filles pendant toute une année. C'était une telle récompense de les voir progresser dans leur estime d'elles-mêmes, ainsi que dans leur assurance au sein du groupe et dans leur vie personnelle. »

Sois content/e de toi – sois bénévole!

Aide les autres
Fais toute la différence
Travaille pour une cause en laquelle tu crois
Prends tes responsabilités
Sois reconnu/e
Sois respecté/e
Sens-toi utile

Qui peut faire du bénévolat?

Tout le monde peut faire du bénévolat. Il existe de nombreux postes de bénévole, dans une grande diversité d'organismes, même dans les petites collectivités. Des personnes de tous les âges et intéressées par n'importe quoi peuvent faire du bénévolat. Qu'est-ce qui t'intéresse dans ta ville? Aimes-tu aider? As-tu un peu de temps? Essaie de faire du bénévolat! Si tu as des besoins particuliers pour faire du bénévolat (formation, transport, aides spéciales, par exemple), ne renonce pas. Tu devrais trouver quand même le poste de bénévole qui te conviendra. Il y a des postes provisoires et à long terme. De nombreux organismes assurent une orientation et une formation. D'autres types d'aide existent peut-être. Renseigne-toi.

Que font les bénévoles?

Les bénévoles s'occupent d'un grand nombre d'activités pour un large éventail d'organismes communautaires. Les bénévoles travaillent lors d'événements spéciaux, dans des bureaux, organisent des festivals, tracent des sentiers, collectent des fonds, construisent des sites Web, rédigent des articles, jouent de la musique, font du théâtre, du tutorat, entraînent, nettoient et entretiennent, siègent à des comités et des commissions, aident les personnes dans le besoin, font fonctionner des chaînes de télé et de radio communautaires, servent de pompiers et de sauveteurs, contribuent à la prévention du crime, sauvegardent notre patrimoine et assurent la promotion du multiculturalisme.

Où faire du bénévolat?

Les bénévoles aident à l'église, au musée, à l'hôpital, à l'école, à la bibliothèque, au site du PAC, au centre pour femmes, au groupe de protection de l'environnement, aux numéros d'urgence, au club philanthropique, au foyer des aînés, au centre de ressources familiales, au théâtre, au parc, au conseil municipal, au camp d'été, au programme d'alphabétisation, à l'administration portuaire, au comité des loisirs, à l'association de développement économique, à la caserne de pompiers et à beaucoup d'autres organismes communautaires.

Quand faire du bénévolat?

Les bénévoles sont nécessaires la journée, en soirée et les fins de semaine, selon l'activité des organismes. On peut même travailler de chez soi. On peut faire du bénévolat une seule fois dans certains cas, et dans d'autres, il faut s'engager à travailler régulièrement.

Que rechercher dans le bénévolat?

Recherche ce qui t'intéresse et trouve un organisme qui respecte tes compétences et tes besoins.

- Parle de ce qui t'intéresse.
- Renseigne-toi sur les différentes possibilités.
- Demande une description de poste.
- Renseigne-toi sur l'orientation et la formation.
- Renseigne-toi sur la supervision.

Qu'attendent-ils de moi?

- Tu dois être fiable.
- Tu dois t'informer sur les buts et les activités de l'organisme.
- Prépare-toi à une entrevue avec le coordonnateur des bénévoles de l'organisme.
- L'organisme pourra exiger une vérification du casier judiciaire

Quelles sont les récompenses?

Une bonne expérience du bénévolat dure toute la vie. Tu seras satisfait/e d'avoir aidé ta collectivité, utilisé tes compétences, servi une bonne cause, rencontré de nouvelles personnes, appris des choses, acquis de l'expérience et étoffé ton curriculum vitae. Tu seras un/e citoyen/ne plus responsable et tu continueras à participer à des activités communautaires.

Comment m'informer sur le bénévolat dans ma collectivité?

- Renseigne-toi auprès de ton école, ton église, ton conseil municipal, ton bureau de placement, un établissement de santé ou n'importe quel organisme sans but lucratif.
- Renseigne-toi auprès d'un autre bénévole.
- Appelle le Community Services Council Newfoundland and Labrador, au 1-866-753-9860.
- Consulte <www.volunteer.enVision.ca>

Les bénévoles améliorent les collectivités!

Ta collectivité ne serait pas ce qu'elle est sans les bénévoles.

Centre de développement des connaissances, Imagine Canada
425, avenue University, bureau 900, Toronto (Ontario) M5G 1T6
Tél. : 416 597-2293 / 1 800 263-1178

Nous accueillons favorablement votre rétroaction sur ce document réalisé à partir d'un projet de recherche, ainsi que sur son utilisation. Prière de nous la faire parvenir par courrier électronique à l'adresse suivante : <kdc@imaginecanada.ca>.

© 2005, Imagine Canada
ISBN 1-55401-163-9

Le Centre de développement des connaissances d'Imagine Canada est financé dans le cadre de la Direction de la participation dans les communautés du ministère du Patrimoine canadien, au titre de l'Initiative canadienne sur le bénévolat. Les opinions exprimées dans cette publication ne reflètent pas nécessairement celles du ministère du Patrimoine canadien.

Canada 

www.kdc-cdc.ca